

plus naturelles, à leurs indications les plus ordinaires, cette tension et cette rigueur. Au lieu de laisser un peu de jeu et un peu de liberté, dans la mesure du convenable et du possible, à cette jeunesse qui ne supporte pas toujours très patiemment le frein, ils suppriment ainsi dans les rapports de la vie jusqu'à cette aisance permise et naturelle qui soulage l'obéissance sans supprimer la direction.

On ne saurait trop recommander aux jeunes maîtres d'exercer ici une surveillance attentive, non plus seulement sur l'école qui leur est confiée, mais principalement sur eux-mêmes. Il leur arriverait bien vite, s'ils ne s'efforçaient d'y prendre garde, de contracter des habitudes de raideur et de dureté dont ils seraient, au bout de fort peu de temps, les seuls à ne plus s'apercevoir. Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on l'a remarqué : rien n'est plus fréquent que de rencontrer dans le monde de jeunes pédagogues qui portent dans les relations et les conversations de la vie la trace si flagrante de cet excès de volonté ; leur voix elle-même a quelque chose de strident et d'intolérant, leur regard d'impérieux, leur parole de bref ; et, malgré soi, on se les figure campés dans leur chaire, la menace à la bouche et la férule à la main.

Il est si déraisonnable de donner à des ordres de peu d'importance cette insistance et cette rigueur, de leur imprimer ce caractère d'individualité et de personnalité, que je ne voudrais même pas voir mettre en œuvre cette méthode lorsqu'il s'agit d'ordres nécessaires et de commandements péremptoirs.

Ce point demande à être expliqué à part.

Supposons qu'il s'agisse d'une prescription de première importance et telle que le maître doit en assurer l'exécution à tout prix.

C'est une très grande faute de conduite dans l'ordre pédagogique, que de demander l'obéissance en son nom propre et privé.

Lorsque vous dites à un élève : " Je veux que vous fassiez telle ou telle chose ; — je défends que vous agissiez ainsi ", vous donnez à cette interdiction ou à ce commandement votre propre volonté pour appui. Vous faites naître involontairement dans cette âme jeune et irrésolue cette pensée fautive que la raison

dernière de leur obéissance est dans votre propre résolution. S'il faut faire ou ne pas faire une action déterminée, c'est, à leurs yeux, uniquement parce que vous l'avez décidé ainsi, et, comme il vous a plu de rendre votre arrêt dans un sens, il leur semble bien, sans qu'ils aient trop pris la peine d'y réfléchir, que vous auriez pu vous prononcer dans un autre sens, ou, tout au moins, qu'il vous est facile soit de modifier, soit de suspendre votre propre détermination. La nature humaine, quelque constante et quelque ferme qu'on veuille la supposer, porte en elle-même un fonds visible de mobilité, peut être même de caprice, et l'enfance qui a le pressentiment, sinon le secret, de cette situation, attend toujours un revirement de votre volonté ; elle diffère d'obéir, sans refuser de se soumettre. Cette voie est éminemment périlleuse pour la discipline ; elle ôte toute promptitude à l'obéissance, la rejette dans la discussion, l'énerve dans des altermoiements, et finit souvent par la précipiter dans la révolte.

ANTONIN RONDELET.

— o —

Ecole normale Laval

Distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices

Le lundi 27 juin 1881, à 1 heure et demie de l'après-midi, a eu lieu la distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices, pour l'année scolaire 1880-1881.

La cérémonie s'est faite dans la grande salle du couvent des dames Ursulines, gracieusement décorée pour la circonstance, et où se pressait une assistance distinguée.

Parmi les personnes présentes, on remarquait quelques membres seulement du clergé, la plupart se trouvant à la distribution solennelle des prix et des diplômes qui se faisait en même temps à l'Université Laval.

La séance a été ouverte par l'exécution faite simultanément sur quatre pianos, d'un morceau de *Lucia di Lammermoor*, de Donizetti. Les pianos